CHEZ NOUS

CONCEPTION D'UN LIEU SÉCURISANT PROPICE AU SOUTIEN DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE PAR L'INTÉGRATION DES ÉLÉMENTS SPATIO-SENSORIELS ET L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE.

Annie-Claude Deroy
E(p) supervisé par Jean-Bruno Morissette

SPATIAUX

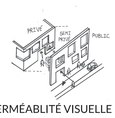

PERMÉABLITÉ VISUELLE

UTILISATION MIXTE

FLEXIBILITÉ

SENSORIELS

ATMOSPHÈRE

FAMILIARITÉ

INTELLIGIBILITÉ

INTELLIGIBILITÉ

Cet essai (projet) s'intéresse au sentiment de sécurité des occupants par les composantes environnementales et sensorielles d'un projet d'habitation temporaire pour femmes victime de violence congugale en milieu urbain. Dans ce type de projet, on retrouve différents enjeux comme la sécurité physiologique et psychologique pour les femmes et leurs enfants, l'accessibilité (réseau de transport, service de proximité, opportunité sociale, culturelle et économique), l'autodétermination, le respect de leur sphère privée et le développement d'un esprit de communauté. La perméabilité visuelle, la lisibilité, la familiarité, l'utilisation mixte, la territorialisation, la flexibilité et l'atmosphère agissent sur les perceptions de l'usager en donnant un sentiment de contrôle, en favorisant un sentiment d'être et d'appartenir. Ces éléments permettent de réduire le stress et l'anxiété induisant ainsi un sentiment de sécurité.
En proposant un emplacement en milieu urbain, le projet s'éloigne des établissements anonymes et vise le développement de l'engagement de la communauté pour assurer une partie de la sécurité. Le concept du projet place également la communauté comme élément central puisque telle une maison dans un arbre, l'abri est en sureté soutenu par un arbre fort aux racines ancrées en un sol riche. Ainsi le concept est ici d'avoir une maison d'hébergement qui implique la communauté (les racines) dans l'optique qu'elle agisse comme soutien aux victimes et également qu'elle participe au sentiment de sécurité ainsi qu'à la sécurité physique des résidents.

Le projet met l´accent sur la sécurité et la confidentialité des interventions individuelles de la clientèle tout en acceptant que la localisation pourrait être connue.

Le projet propose une gradation verticale des territoires (du public au privé) . Ce traitement permet de libérer complètement le rez-de-chaussée au public et offre de meilleures options de perméabilité sur le site. L'emplacement du refuge au niveau 2 et l'emplacement des unités d'habitations dans les étages supérieurs permettent de restreindre l'accès au refuge sans utiliser des barrières physiqus conventionnelles (clôture, mur, grille et haie de cèdres) et d'assurer ainsi la sécurité des femmes et de leurs enfants.

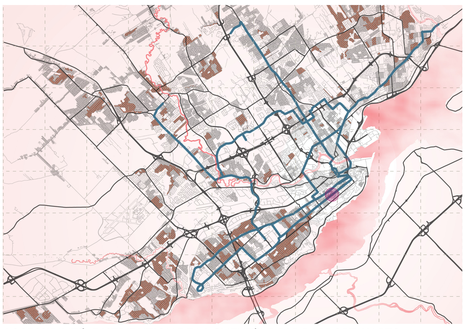

ACCESSIBILITÉ _DISTRIBUTION DE LA CLIENTÈLE PAR RAPPORT AU RTC

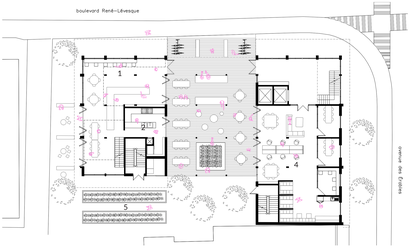

NIVEAU 1

NIVEAU 3

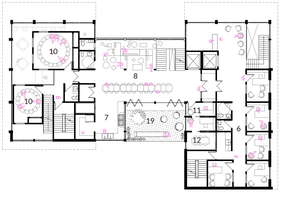

NIVEAU 2

NIVEAU 4

1 CAFÉ RENCONTRE
2 CUISINE COLLECTIVE
3 ARRÊT DE BUS
4 ESPACE DE COWORKING
5 JARDIN COLLECTIF
6 BUREAUX LOCATIFS RESSOURCES D'AIDE
7 CUISINE COMMUNE
8 SALLE COMMUNE POLYVALENTE
10 SALLE LOCATIVE (THÉRAPIE DE GROUPE)
11 BUREAUX DES INTERVENANTES
12 SALLE DE RÉUNION
13 ZONE DE REPOS
14 SALLE D'ENTRAINEMENT
15 SALLE DE LAVAGE
16 ZONE COMMUNE
17 INFORMATIQUE
18 SALLE DE LECTURE ET DE DÉTENTE
19 TERRASSE

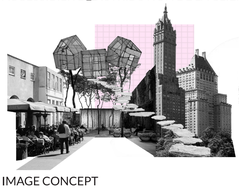

IMAGE CONCEPT

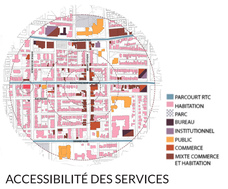

ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

LA HAUT PERCHÉ
3 à 5 PERSONNES

L'ACCUEILLANTE
3 à 8 PERSONNES

ÉLÉVATION AVENUE DES ÉRABLES

UNITÉ D'HABITATION LA HAUT PERCHÉ

ESPACE COMMUN CENTRAL_ PERMÉABLITÉ DES ESPACES

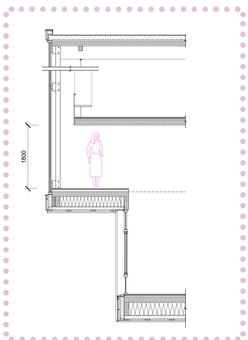

DÉTAIL DE LA FAÇADE AVANT

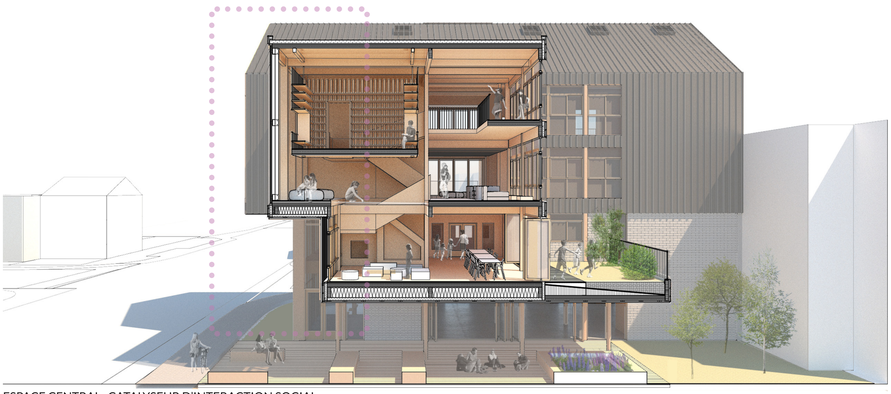

ESPACE CENTRAL_ CATALYSEUR D'INTERACTION SOCIAL